

Vanoise

parc national



miroirs du temps





Modane : Fourneaux
vers 1910 / 2007



Bourg-Saint-Maurice : Les Chapieux
vers 1910 / 2006



Champagny : Glacier de la Grande-Casse
vers 1910 / 2006



Saint-Bon-Tarentaise : Le Praz
vers 1965 / 2006

En couverture
Lanslevillard : Chef-lieu
vers 1910 / 2007

Au dos
Le Planay : Chef-lieu
vers 1950 / 2008
Termignon : Vallon de la Leisse
vers 1910 / 2007

Vanoise, miroirs du temps

D'une grande diversité, les paysages de Vanoise, au croisement de dynamiques naturelles, sociales et économiques, nous livrent un héritage précieux, et nourrissent des représentations variées, spécialement en termes d'identité et d'avenir.

Pour suivre ces paysages et inciter à un questionnement entre acteurs, producteurs et consommateurs de ceux-ci, le Parc national de la Vanoise a créé en 2005 l'Observatoire photographique des paysages de Vanoise, comportant un volet prospectif et un volet rétrospectif, tous deux conçus pour reconduire des prises de vue à périodes régulières, avec le concours des gardes-moniteurs du Parc.

Le volet prospectif s'appuie sur près de 120 photographies originales, réalisées entre 2005 et 2007 par l'artiste Beatrix von Conta, visant d'abord à re-présenter la Vanoise, puis à anticiper ses possibles évolutions par rapport au présent ainsi enregistré.

Le volet rétrospectif se fonde, quant à lui, sur une série de 230 documents issus de diverses archives, recueillis par la documentaliste Véronique Ristelhueber, et destinés à mesurer et comprendre les évolutions en cours, par référence à un passé.

Dans le cadre des Saisons du paysage, série d'événements qu'il organise en 2009, le Parc national de la Vanoise a souhaité valoriser le matériau photographique particulièrement riche récolté par les deux volets de l'Observatoire, en montrant au public une partie significative.

Ainsi est née, pour l'aspect rétrospectif, l'exposition *Vanoise, miroirs du temps*, réalisée conjointement par le Parc national de la Vanoise, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie et le Musée savoisien.

À travers le jeu de miroirs proposé par 50 couples photographiques mettant en regard une image ancienne et une récente de chaque point de vue, l'exposition offre une espèce de panorama kaléidoscopique des paysages de Maurienne et de Tarentaise, à travers les 29 communes de l'aire optimale d'adhésion du Parc national.

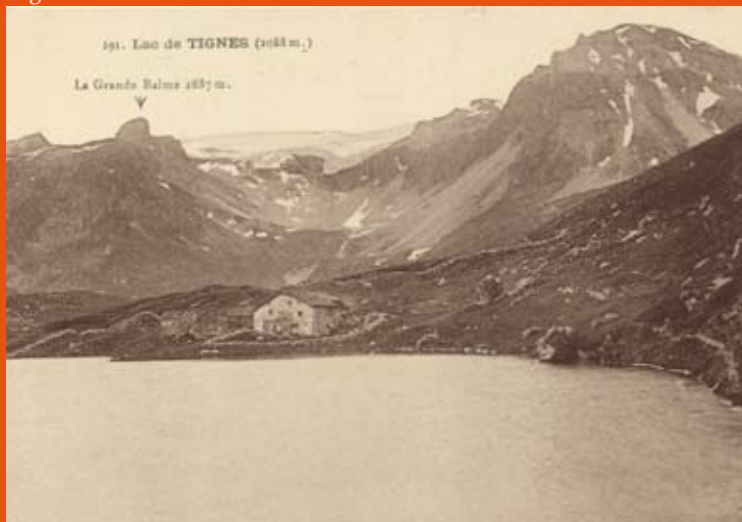
Autant de paysages, autant de facettes d'un territoire et de questions liées à son évolution, qui sont rendus visibles, à défaut d'être toujours formulables, et qui nous placent devant notre responsabilité d'acteurs directs ou indirects des permanences et changements, bref, du temps.

Philippe Traub

Directeur du Parc national de la Vanoise

François Peillex

Président du CAUE de la Savoie



Paysages à doubles vues

En invitant les collectivités à suivre l'évolution de leurs paysages, la Convention européenne de Florence (2000) définit ceux-ci comme des « parties de territoires telles que perçues par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains, et de leurs interrelations ». Ainsi est reconnue la double nature du paysage : à la fois naturelle et culturelle. Dès lors, l'observation d'un paysage implique de croiser mesure objective et signification subjective, dires d'experts et appréciations collectives.

Le Parc national de la Vanoise, en créant l'Observatoire photographique des paysages de Vanoise (OPPV), répond à cette double exigence, d'abord, en intégrant le regard d'un artiste photographe à sa méthode d'inventaire originellement scientifique, ensuite, en multipliant les occasions d'échanges avec le

public, par voie sociologique, pédagogique ou événementielle, comme avec la présente exposition.

Un partenariat conjuguant des visées différentes

Pour la conception et la fabrication de l'exposition, le Parc national de la Vanoise s'est d'abord associé au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie (CAUE), association créée par la loi sur l'architecture de 1977, dont la mission fondamentale est de développer l'information, la sensibilisation et l'esprit de participation du public dans lesdits domaines. Ce partenariat contribue ainsi à compléter les données environnementales, dont le Parc national est garant, par une analyse du bâti.

Une exposition rétrospective, s'appuyant sur un patrimoine d'images anciennes issues notamment du Musée savoisien de la Ville de Chambéry, ne pouvait qu'intéresser celui-ci qui, en plus d'inaugurer l'exposition dans ses locaux, a désiré contribuer à sa réalisation en vertu de sa mission de valorisation de ses collections, d'une part, et de son intérêt pour les problématiques naturelles et humaines évoquées, d'autre part.

Un dédoublement d'images exprimant le temps

De ce partenariat tripartite est née l'exposition *Vanoise, miroirs du temps*, ainsi appelée parce que formée de couples de photographies de paysages, prises à des époques différentes à partir de mêmes points de vue, qui permettent, par reflet mutuel, de saisir un intervalle de temps ; non celui du chronomètre, mais celui de la mémoire ; moins gradué par les secondes que par les souvenirs.

Cette exposition veut montrer que ce temps mémoriel n'est pas extérieur, ni intérieur au paysage, mais qu'il en est une qualité, ce qui revient à dire le produit d'une perception, et plus socialement, d'une culture, qui, pour être maîtrisée, si telle est l'utopie d'une collectivité, passe moins par le contrôle d'événements naturels, que rituels (doctrines, belvédères, expositions...).

Peut-être faudrait-il inventer, aujourd'hui, les codes de représentation permettant d'intégrer le temps aux perspectives spatiales héritées de la Renaissance, géométriques ou chromatiques. Donner un relief temporel à nos images, en quelque sorte. La cinématographie ou les séries photographiques des observatoires en

sont des tentatives, mais avec des pas de temps infimes, trois à cinq générations humaines en ce qui concerne la présente exposition.

L'approche historique en est une autre, mais, comme l'a dit Michel Conan, « *le paysage n'est pas davantage l'espace qui nous entoure, que l'histoire n'est le temps qui passe* ». Enfin, l'analyse anthropologique ou ethnologique tendrait à saisir ce temps de la mémoire, et dans le même temps, les éléments identitaires locaux, mais, comme pour l'approche historique ou pour toute autre science susceptible d'être mise à contribution, le temps déroulé et interprété du discours ne peut restituer le temps immédiat de la perception.

Une vision de la Vanoise partielle, et partielle

Bien qu'essayant de convier ces précédentes approches par des commentaires associés aux images, l'exposition repose avant tout sur un constat visuel du fait du choix de la photographie par l'Observatoire, comme medium technique pour suivre l'évolution des paysages. La plupart des clichés, en provenance du Parc national de la Vanoise, du Musée savoisien, du

Service départemental de restauration de terrains en montagne de l'Office national des forêts, d'offices de tourisme et de collections privées, datent en majorité de la première moitié du XX^e siècle, donnant ainsi le pas de temps, le pas de paysage devrait-on dire.

Or, le choix du mode photographique conditionne le regard non seulement en déterminant l'espace de temps, mais aussi en excluant les autres genres iconographiques, et en introduisant des critères sélectifs proprement techniques. Parallèlement à ces contraintes instrumentales, l'intention initiale impose son œillère : l'objectif publicitaire d'une carte postale ne vise pas le même paysage, ou du moins pas de la même manière que l'objectif comptable d'un reportage institutionnel, même si les deux peuvent emprunter aux mêmes règles de l'art, voire à de mêmes canons artistiques. Enfin, les conditions de conservation des clichés constituent à leur tour un filtre qui tend à éliminer les représentations de paysages ayant totalement ou partiellement perdu leur matérialité ou leur renseignement.

Malgré ces réductions inhérentes à la photographie, restaient probablement

des milliers de documents parmi lesquels le Parc national de la Vanoise a opéré encore trois sélections pour les besoins de son observatoire et de l'exposition, en sollicitant des personnes aux compétences et visions différentes. D'abord, une documentaliste qui a extrait 715 documents de divers fonds locaux ; puis, des gardes-moniteurs qui, en se fondant sur leur connaissance du territoire, en ont reconduit 320 ; enfin, le CAUE et le Musée savoisien qui, en fonction de leurs visées pédagogiques, ont suggéré d'en retenir une cinquantaine.

Passé par tous ces cribles, l'échantillon photographique exposé ne peut prétendre donner une image totalement représentative de la Vanoise, que ce soit de manière réaliste ou impressionniste. Il répond plutôt à une systématisation didactique des lieux et des thèmes, qui reflète davantage les préoccupations techniques et administratives des collectivités et institutions. Ainsi, la sélection s'est-elle attachée à établir, autant que le fonds ancien rassemblé le permettait, un équilibre dans la représentation des communes et des principales tendances évolutives de notre époque. Encore une histoire de temps, de notre temps.

Une évolution du paysage à voir, et à lire

Au premier niveau d'observation, on constatera différents résultats de la transformation du paysage : grignotage, brouillage, fermeture... En regardant plus attentivement, on en discernera les éléments : recul des glaciers et des surfaces cultivées, extension des forêts et de l'habitat, variation de la densité et des volumes des constructions... On pourra encore affiner le regard et percevoir des changements de nature ou de détail : un enrésinement, un remembrement agricole, une électrification, une rotation de toitures, un enrobage de chaussée, une mode ornementale... Mais après avoir constaté les plus discrètes modifications, reste encore à percevoir ce qui ne se voit pas, mais qui peut s'expliquer, ou s'imaginer.

C'est pourquoi, au-delà du jeu des sept erreurs, consistant à énumérer les différences entre deux images ressemblantes, l'exposition invite à un jeu de miroirs, visant à repérer dans les changements de paysage, les changements reflétés des causes, valeurs, histoires, légendes... Tout ce qui fait que l'image peut évoluer non seulement en apparence,

mais en signification, en se faisant trace, signal, signe, symbole, emblème ou métaphore.

Pour passer ainsi du visible au lisible, ont été associés aux points de vue purement photographiques, les points de vue d'une vingtaine de spécialistes de domaines distincts : historien, géographe, ethnologue, urbaniste, architecte, photographe, philosophe... Leurs remarques visent à aider à voir, autant qu'à comprendre, apprécier, s'interroger, et à convaincre, au-delà de l'intérêt d'un autre regard, de l'intérêt du regard d'un autre.

Avec eux, on lira, par exemple, les évolutions générales du climat, de la démographie, de l'économie, des mœurs, des politiques et règles urbanistiques, au cours d'une quasi-randonnée depuis les fonds de vallées jusqu'aux terres de haute altitude, et à travers dix grandes tendances évolutives déclinées par altitude au moyen de cinq couples de photos chacune.

Et si le temps est clair, c'est-à-dire avec un peu de lucidité, on pourra peut-être percevoir l'évolution de causes moins lisibles, car plus lointaines, comme l'internationalisation de la politique agricole, ou plus diffuses, comme le

droit de propriété, ou plus immatérielles, comme les schémas culturels, notamment l'influence de la peinture et des utopies de la Renaissance sur notre acception du beau paysage.

Observer n'est pas seulement juger

Et puisque la beauté est évoquée, nous dirons un dernier mot pour avertir le visiteur de ne pas se laisser trop vite tenter par un jugement de valeur. Il est difficile, en effet, de ne pas préférer dans chaque couple, l'une des deux photos, en considérant le paysage représenté par cette dernière plus beau, meilleur, ou plus vrai. Or, le but de l'exposition, comme celui du Parc national de la Vanoise, n'est pas, d'abord, d'estimer l'évolution du paysage, mais de l'observer. Et observer un paysage doit moins conduire à juger d'instinct, qu'à prendre conscience du rôle de nos modèles et de nos expériences esthétiques, éthiques ou logiques, dans nos penchants nostalgiques, réalistes ou utopistes.

Jean-Pierre Petit,
commissaire d'exposition

Ont contribué à l'élaboration de cette exposition

Commissaires d'exposition : Jean-Pierre Petit, architecte urbaniste - Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie - et Marie-Anne Guérin, conservateur du Musée savoisien - Musées d'art et d'histoire de Chambéry

Coordinatrice des Saisons du paysage 2009 : Élisabeth Berlioz, chargée de mission - Parc national de la Vanoise

Recherche de photos anciennes : Véronique Ristelhueber, V.O. Communication - Paris

Reconstructions photographiques : Christian Balais, Denis Bassargette, Sébastien Brégon, Alain Chastin, Christophe Gotti, Mylène Herrmann, Régis Jordana, Jérémie Jourdan, Pierre Lacosse, Stéphane Mele, Frantz Storck, Nathalie Tissot, gardes-moniteurs du Parc national de la Vanoise, Véronique Ristelhueber, V.O. Communication

Traitement des photographies : Solène Paul, photographe - Musée savoisien

Cartographie : Christophe Chillet, responsable du Système d'information géographique et Matthieu de Pinel, géomaticien - Parc national de la Vanoise

Conception graphique des supports de communication : neWaru - Chambéry

Conception graphique de l'exposition au Musée savoisien : Le Cicero - Chambéry

Conception des expositions itinérantes : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie

Responsable de l'Observatoire photographique des paysages de la Vanoise : Véronique Plage, chargée de mission - Parc national de la Vanoise

Animatrice pour la mise en place de l'Observatoire photographique des paysages de la Vanoise : Caroline Mollie-Stefulesco

Responsable photothèque de l'Observatoire photographique des paysages de la Vanoise : Patrick Folliet, technicien image - Parc national de la Vanoise

Remerciements

Aux cofinanceurs :
Région Rhône-Alpes
Direction régionale des affaires culturelles
Ville de Chambéry
Département de la Savoie
Ministère chargé de l'environnement

Aux commentateurs :

Yves Belmont, conseiller d'architecture - DRAC Lyon
Bruno Berthier, maître de conférence d'histoire - Université de Savoie

Jean-Pierre Blazin, guide conférencier du patrimoine
Bruno Bletton, chargé de mission - Chambre d'agriculture de la Savoie
Jean-Claude Bompas, chargé d'étude en urbanisme - DDE Savoie / SAU

Pascal Bouvier, professeur agrégé de philosophie - Université de Savoie

Jacques Damez, photographe - Galerie Le Réverbère, Lyon

Alain Debombourg, paysagiste, élève AUE - SDAP de la Savoie

Jean-François Dobremez, professeur universitaire honoraire en écologie - Université de Savoie

Jean-Pierre Feuvrier, ingénieur des eaux et forêts honoraire - ONF / RTM de Savoie

François Forray, président honoraire des Amis du Montcenis, membre de l'Académie de Savoie

Benoît Gervaise, chargé de mission en urbanisme - DDEA Savoie / SPAT

Jean-Paul Guérin, professeur universitaire honoraire - Institut de géographie alpine, Université Grenoble III

Pierre Judet, maître de conférence en histoire contemporaine - Université Grenoble II

Alain Marnezy, maire d'Aussois, professeur universitaire en géographie physique - Université de Savoie

Isabelle Mauz, ingénieur-chercheur en sociologie - CEMAGREF Grenoble

Brien Meilleur, professeur associé en ethnobiologie - Université de Washington

Delphine Six, physicien adjoint, glaciologue - LGGE / CNRS / Université Grenoble I

Textes non signés : rédigés par Jean-Pierre Petit (CAUE) en collaboration avec le Parc naturel de la Vanoise

Sources

Parc national de la Vanoise, Chambéry

Musée savoisien, Chambéry

Office national des forêts / Service départemental de

Restauration des terrains en montagne de la Savoie

Office du tourisme de Saint-Martin-de-Belleville

Collection V.O. Communication

Collection Christian Gros

Collection Jean-Luc Penna

La Savoie, Chambéry, la Maurienne, la Tarentaise -

Léandre Vaillat, librairie Dardel, Chambéry, 1913

d'Aix-les-Bains à la Vanoise - Henri Ferrand, librairie

Georg & Cie, Genève, 1907

Crédits :

Dessin : André Jacques

Photos : Parc national de la Vanoise

Musées d'art et d'histoire de Chambéry

Office national des forêts / Service départemental de

Restauration des terrains en montagne de la Savoie, Chambéry

Édition Cim, Mâcon

Édition E. Dauphin, Beaulieu-sur-mer

Édition Edy, Le Viviers-du-Lac

Édition Gep, Lyon

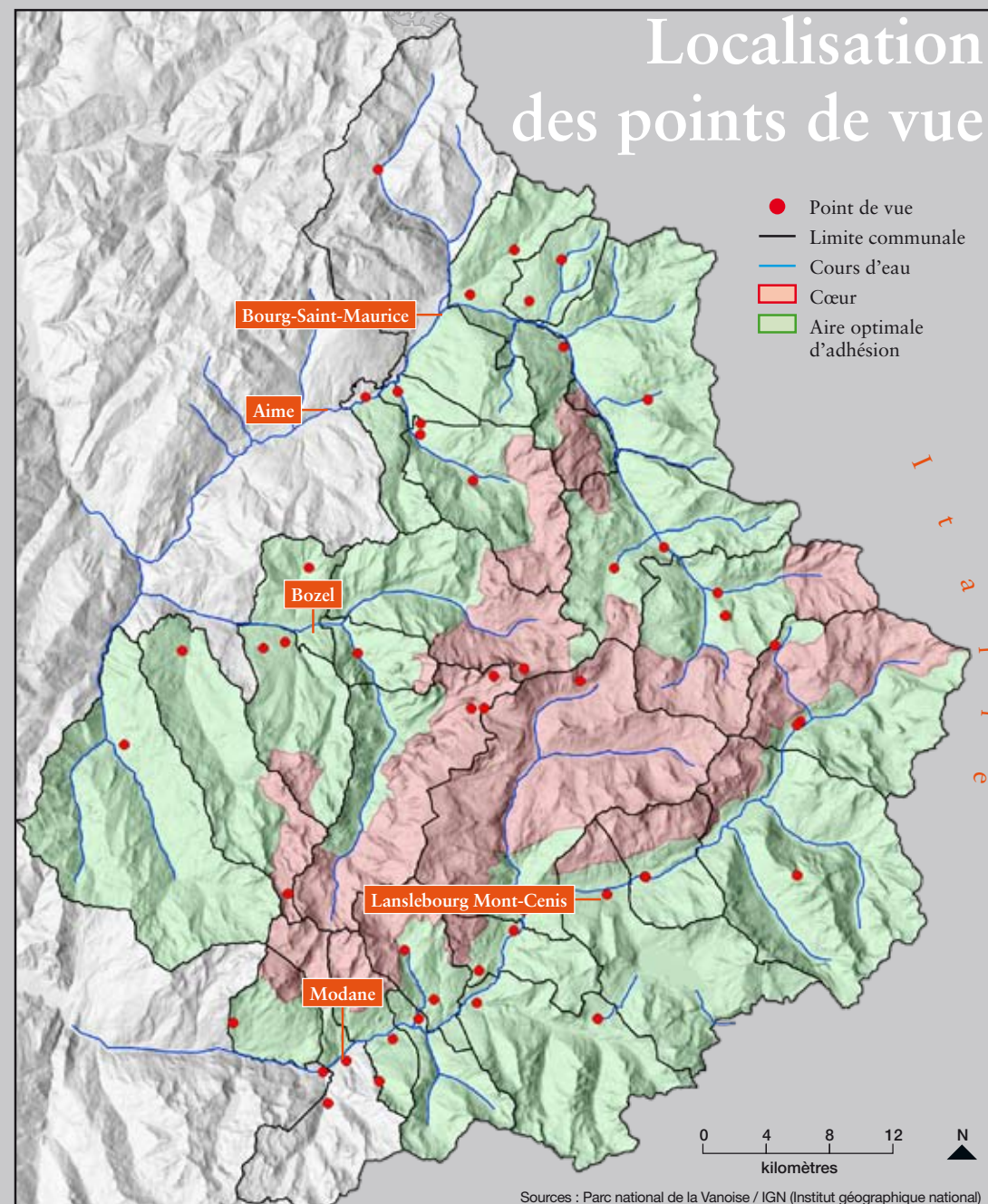
Édition Jansol, Chambéry

Édition E. Raynaud, Chambéry

Édition Pittier, Annecy

Édition F. Montaz, Modane

Localisation des points de vue



Sources : Parc national de la Vanoise / IGN (Institut géographique national)

PEISEY

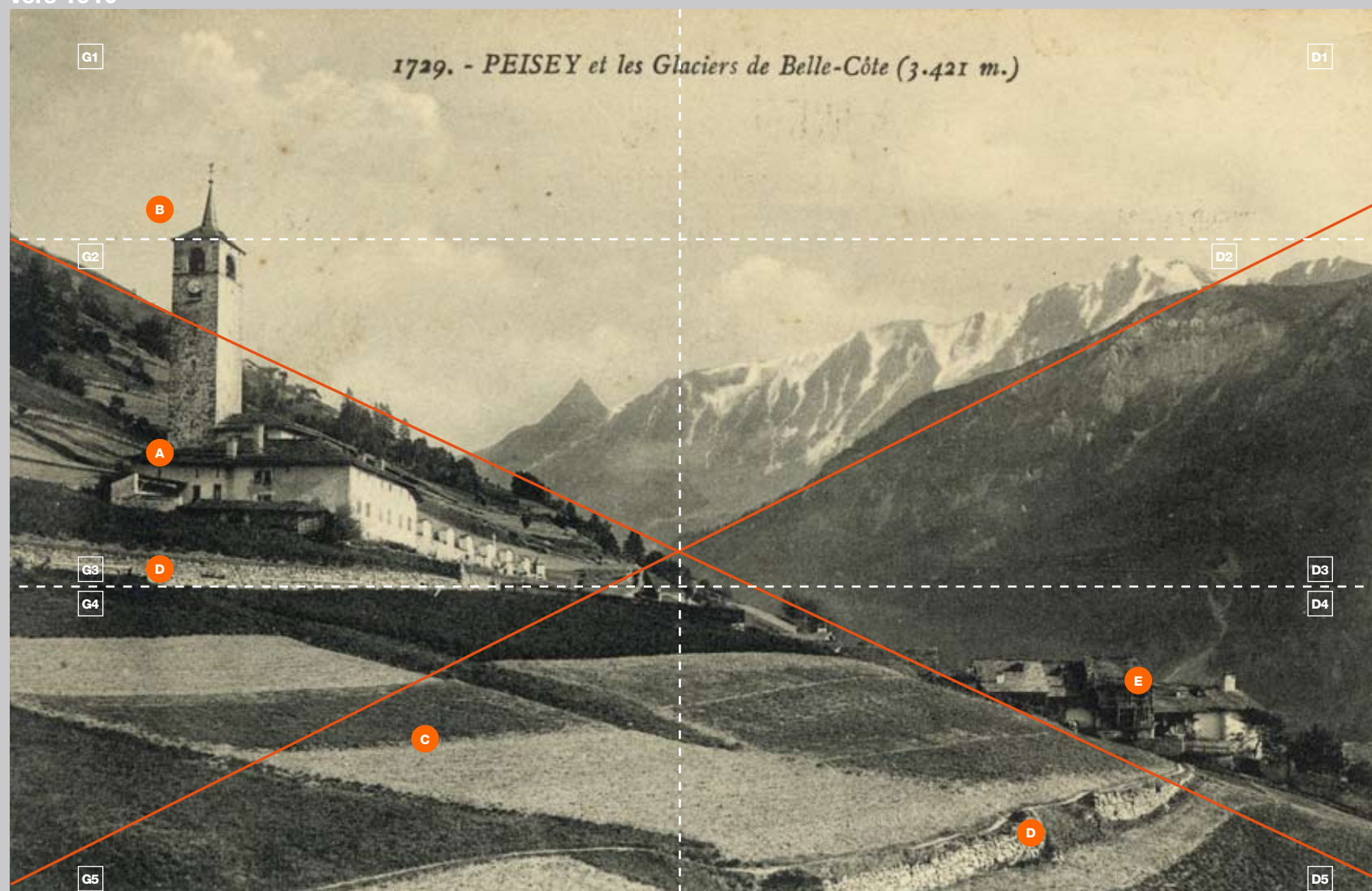
vers 1910

Par sa composition, l'image rappelle l'origine picturale du pittoresque, dont les codes ont été repris par l'art photographique et popularisés par la carte postale souvenir.

La convergence des diagonales et médianes est parfaite, et les dix secteurs délimités dans un rapport de signification symétrique.

Au ciel (1+2), répond la terre (5) ; à la campagne (G3, 4, 5+D5), la montagne (G2+D2, 3, 4) ; au religieux (G3), le profane (D4) ; et la division verticale ternaire, très chrétienne, sépare également l'espace céleste (1) de la condition terrestre (4+5), par la médiation de sanctuaires naturel (G2, 3) et spirituel (D2, 3).

Dans le paysage de 2007, la composition est rompue par des lignes et segments droits et courbes qui s'intersectent de manière discordante, tel un brouhaha visuel.



A. L'importance du complexe paroissial (église, cure et cimetière), assez inhabituelle pour un terroir d'altitude, trahit l'essor minier et industriel du XVII^e au XIX^e siècle. Son implantation dominante par rapport au village figure les *Sacri Monti*, tout en

l'écartant des risques d'incendie villageois.

B. L'émergence de la flèche d'église dans le tiers céleste, tout en pointant le divin, signale le lieu et le temps (heures, événements... et permanence), de manière visuelle et sonore. Ce rôle de repère signalétique,

sinon symbolique, tend à disparaître dans le paysage moderne, noyé par le voisinage.

C. Le damier des champs ouverts, jusque très en amont, indique une grande richesse du sol et une vitalité agricole qui participent du beau paysage, non seulement par son dessin, mais

aussi par sa connotation rabelaisienne de fertilité. La déprise agricole moderne a laissé le champ libre à la prairie, à la forêt et à l'urbanisation.

D. Avec la viabilisation et le mitage urbain, ont disparus du même coup les *murgers*, murets de soutènement faits

de l'épierrement des sols cultivés, qui structuraient le paysage rural.

E. Les anciens faisaient de l'urbanisme environnemental avant la lettre, en s'implantant au mieux par rapport au soleil, au terroir, à l'eau, au bois, aux risques naturels...

La photo récente montre, quant à elle, l'urbanisation des années 1970-1980 où on a construit plutôt en fonction des opportunités foncières et du diktat de la propriété individuelle.



Le paysage récent n'offre plus la stabilité d'une composition classique. Est-à-dire qu'il n'y a plus de paysage ? L'image récente donne en spectacle une modernité installée dans le mouvement et, quoi qu'on pense des étapes ou de l'accumulation résultante, ce mouvement de révolution permanente et accélérée est une composante paysagère. Issus notamment des révolutions politiques et industrielles, la propriété individuelle et le produit manufacturé (clôture, candélabre, glissière, maison catalogue...) se sont établis dans le paysage, tandis que les engins de chantier (K) manifestent le caractère d'un lieu devenu phase de temps.

F. L'éclosion des clôtures, au lieu des champs ouverts ou des prés communaux d'antan, dénote une profonde tendance à l'individualisation de la propriété, et aboutit au paradoxe suivant : « on se tourne vers le paysage, mais on se referme sur soi ».

G. Ici, un modèle de maison individuelle qui emprunte au pavillon péri-urbain, au chalet de skieur et à la ferme traditionnelle à superposition. Ce genre de compromis néo-régionaliste qui répond à une triple rationalisation industrielle, commerciale

et administrative, contribue à une standardisation du paysage.

H. La glissière en bois désigne un changement du rapport au risque, et aussi un besoin d'image anti-urbaine. Produit industrialisé comme la clôture et les mâts d'éclairage public,

elle s'en distingue par une rusticité feinte qui brouille l'annonce de ces derniers.

I. Le bourg s'urbanise au sens où il s'étend, mais aussi où sa viabilisation et son mobilier public font référence aux grandes cités, parfois aux rues du passé, comme ce

candélabre à crosse et lanterne. Celui-ci suggère aussi une évolution du paysage nocturne.

J. L'avancée de la forêt est importante avec son arrivée aux portes du village. L'arbre a une place différente. Après avoir été repoussé par les

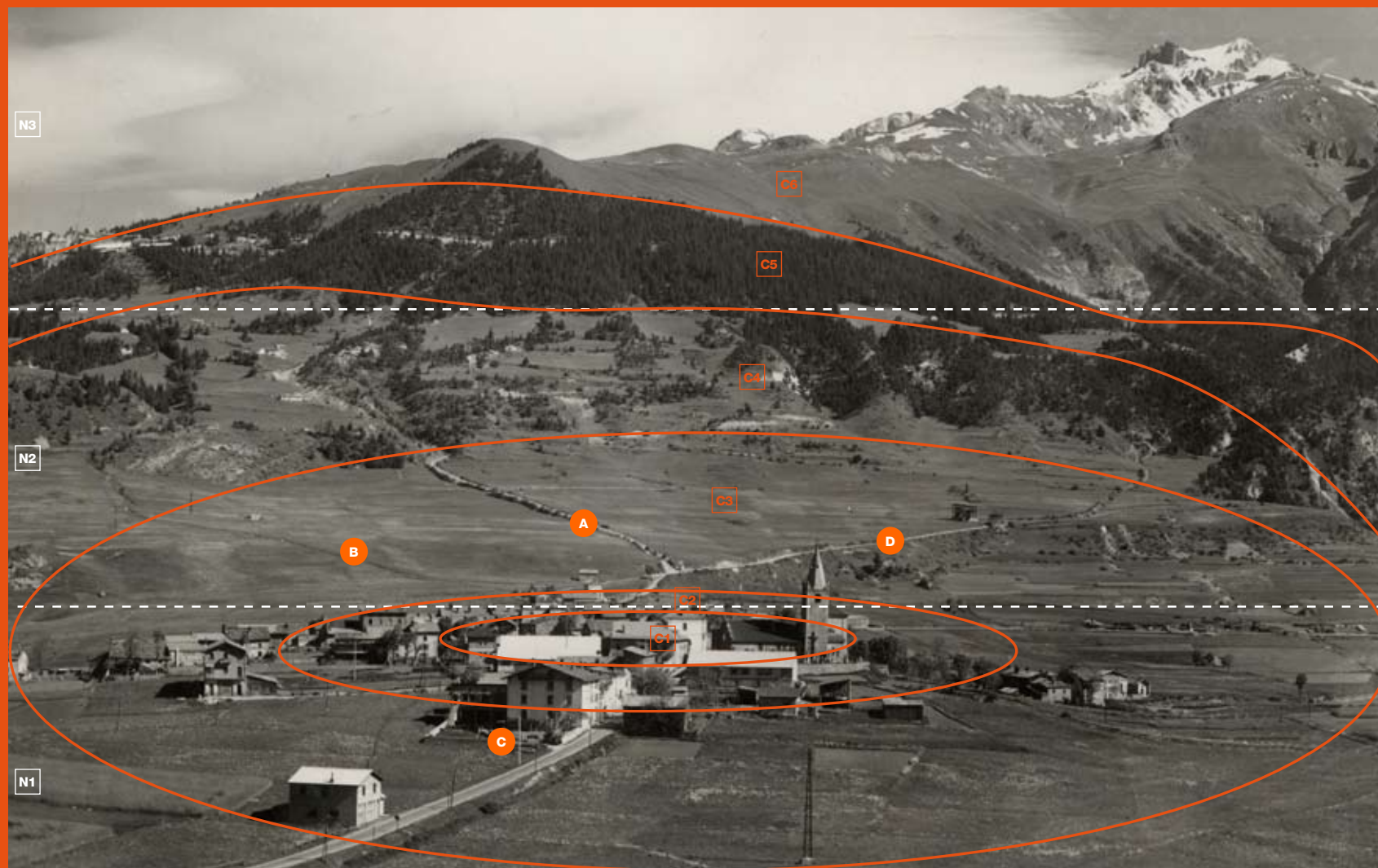
cultures et surexploité pour le chauffage, la construction, voire l'alimentation de familles et de bétails de plus en plus nombreux, il est (re)devenu colonisateur.

1953

AUSSOIS

Outre que classiquement située au croisement de routes, l'implantation centrale du vieux village pourrait bien porter l'empreinte d'une villa romaine selon l'habituel schéma concentrique : maison-maitre (C1) / jardin (C2) / champ (C3) / pré (C4) / forêt (C5) / hors domaine (C6), ou selon le schéma superposé recommandé en adret par Vitruve : tiers inférieur réservé au bâti (N1), tiers intermédiaire à la prairie (N2), et tiers supérieur à la forêt (N3).

Toujours est-il que l'organisation d'un paysage humanisé s'explique avant tout par la localisation des ressources naturelles. Le vieil Aussois a été attiré par un replat richement doté par les alluvions glaciaires, et par une forêt généreuse.



A. Le développement des années 1950 s'explique, quant à lui, par la proximité de la *houille blanche*, autrement dit des barrages hydroélectriques de Plan d'Amont et de Plan d'Aval, dont l'on voit la route d'accès. Le domaine skiable justifie l'extension actuelle.

B. Le paysage agricole semble encore porter les traces d'une culture originale et inattendue en terrain de montagne : des champs ouverts céréaliers (seigle notamment) regroupés en *mas*, secteurs fonctionnant en jachère régulée par la communauté. Aujourd'hui, ce système s'est fixé et uniformisé en prés, effaçant du paysage la texture scarifiée du parcellaire.

C. L'extension des années 1950, « sédiment urbain » moderne, manifeste par son architecture sans fioriture et son orientation liée au tracé des voies, une raison d'être principalement fonctionnelle.

D. L'émergence de la flèche d'église, ancien signal du village, donnait au paysage une nuance de verticalité qui a disparu dans la nappe urbaine d'aujourd'hui. Sa fonction de point d'appel visuel s'est effacée au profit des tranchées forestières permettant le passage des remontrées mécaniques, renforçant ainsi la perception de la mutation intervenue !



Outre refléter le temps, la présentation en couple de photos anciennes et récentes d'un même lieu permet d'interroger la notion d'identité : celle-ci est-elle mieux représentée par l'image ancienne, ou par la nouvelle ? Ou par les deux ensemble ? Ou par les invariants du paysage que sont ici la montagne et l'église ? Ou bien, l'identité comprend-elle également la forme évolutive de l'occupation humaine, et l'esprit qui la soutend ?

E. Ici, pas d'architecture innovante de masse, de style Moderne ou Postmoderne, comme dans les superstations des Trente Glorieuses, mais une prolifération de constructions et de réhabilitations sur le modèle du chalet, notamment de balcons, dans l'esprit de *Retour*, culturaliste et écologiste, des années 1980.

F. La façade urbaine des années 1950, centrée sur la rue, s'est retournée vers l'extérieur où se situent les nouveaux « centres » d'intérêt valorisés par le tourisme des sports d'hiver : au sud-est, vers le soleil (héliotropisme manifesté par l'éclosion des balcons solarium), au nord-ouest, vers le domaine skiable (extension du front de neige).

G. La continuité d'agglomération, autrefois localement guidée par la nécessaire solidarité paysanne et le souci de préserver le maximum de surface cultivable, est aujourd'hui contrainte extérieurement par procédure dite d'Unité touristique nouvelle, née de la Loi Montagne (1976), qui vise notamment à contenir l'expansion des

constructions en partie pour répondre au désir citoyen de paysage.

H. La structure étoilée du développement urbain le long des axes de communication résulte d'une part de la dépendance au réseau de voirie, nécessaire en hiver, et aussi de la volonté politique de soutenir l'activité agricole et de préserver

des zones intermédiaires de toute construction.

I. La reforestation des versants a repris le terrain aux prés qui se sont globalement repliés sur le plateau où la fauche est rationalisée et l'irrigation systématisée et offerte en compensation de l'emprise des barrages.

